député de Dunkerque? De bons esprits, au centre et à droite, pensent que non. Ils estiment que cette situation nouvelle fera l'opposition plus unie et plus forte.

La majorité de M. Waldeck-Rousseau variait entre 60 et 80 voix; la nouvelle majorité n'est plus que de 36 voix. Faites la différence et vous aurez le nombre de sièges gagnés par l'opposition antiministérielle.

Ces chiffres sont d'ailleurs absolument conformes à notre statistique, à celle de l'*Action libérale*, et à celle de l'*Alliance républicaine progressiste*.

Quelle est dans l'opposition la force numérique de la droite, des libéraux et des nationalistes d'une part; des progressistes d'autre part?

Le scrutin d'hier nous donne encore, à ce sujet, de très intéressants renseignements.

Les nationalistes et la droite se sont comptés sur le nom de M. Gauthier (de Clagny) qui a obtenu 156 voix. Les progressistes sont donc un peu plus d'une centaine. C'est le chiffre qu'ils avouent eux-mêmes. Sur ce point également, l'exactitude de notre statistique est confirmée.

Les progressistes vont-ils se décider à une opposition plus vigoureuse que pendant la dernière législature? Oui, s'il faut en juger par les paroles prononcées, hier matin, par M. Méline à la réunion de son groupe :

Il est possible, comme on nous en menace, que nous ne soyons pas payés de retour et qu'on ait la prétention de nous refuser le choix de notre représentant au bureau; mais nous aurons, nous, en agissant ainsi, tous les droits de notre côté et on ne pourra pas dire que nous avons voulu la guerre. Si on repousse nos propositions, nous reprendrons alors toute notre liberté et nous répondrons comme il convient à l'injustice qui nous sera faite.

La politique a ses petits côtés. Hâtons-d'en rire de peur d'être obligés d'en pleurer, comme disait Figaro.

M. Brisson, dans le scrutin pour l'élection du président, a obtenu une voix. Est-ce la sienne? Est-ce celle de M. Trouillot?

M. Trouillot a décliné toute candidature à la vice-présidence. Ses amis lui ont fait comprendre qu'il ne devait pas aventurer sa gloire naissante dans une bataille aussi hasardeuse.

Jamais scrutin pour l'élection du président de la Chambre n'avait donné autant de votants. Il n'y a en effet que 16 députés qui n'aient pas pris part au vote. Ce sont MM. Aldy, Sanac et Turigny, en congé régulier; Ursleur, Brunet, de Mahy et Delonclé, députés coloniaux; Baron (Maine-et-Loire), Dunaime, Jacquemin, Krauss, Lamendin, Lasies, Piger, Clément et Georges Leygues. Ce dernier est en voyage à Montélimar.

—o—

Dans un banquet de l'association extra-parlementaire l'Alliance démocratique, présidé par M. Adolphe Carnot (ne pas confondre avec M. François Carnot, député), M. Berthou, l'ancien lieutenant de Méline, a-t-il éprouvé le besoin de se faire pardonner sa défection par un excès de zèle? Toujours est-il qu'il a prononcé un discours d'une rare violence :

Je ne veux pas, a-t-il dit, tracer de programme politique. D'autres que moi ont indiqué les conséquences qu'il convenait de tirer des élections. J'estime cependant qu'il est nécessaire de faire disparaître cette plaie de la propagande par l'argent et de prendre des mesures immédiates et énergiques. (Applaudissements.)

En ce qui concerne le cléricalisme, j'estime qu'il faudra appliquer sans provocation, mais sans défaillance, cette loi des associations que la France républicaine a consacrée. (Vifs applaudissements.)

Il faudra aussi abroger la loi néfaste de 1850 sur l'enseignement (Applaudissements répétés) et donner à l'Etat les droits de contrôle et les garanties qui lui sont indispensables.

L'Alliance démocratique républicaine doit poursuivre son œuvre : elle doit survivre aux élections; elle doit être toujours prête à la lutte contre la propagande abominable, l'organisation permanente et durable des adversaires de la République. A ces adversaires, il faut opposer une opposition également permanente et une organisation définitive.

Je bois, Messieurs, à la constitution et aux succès croissants de « l'Alliance démocratique républicaine. »

—o—

La Chambre se réunit aujourd'hui dans ses bureaux pour examiner les divers dossiers électoraux. C'est l'opération de la vérification des pouvoirs qui commence.

Les dossiers ont été partagés entre les onze bureaux de la façon suivante :

1er bureau. — De l'Ain à l'Aube;
2e — De l'Aube à la Corrèze;
3e — De la Corse à l'Eure-et-Loir;
4e — Du Finistère à l'Ille-et-Vilaine;
5e — De l'Indre au Loiret;
6e — Du Lot au Morbihan;
7e — De la Nièvre au Pas-de-Calais;
8e — Du Puy-de-Dôme à la Sarthe;
9e — De la Savoie à la Seine;
10e — De la Seine-Inférieure au Tarn-et-Garonne;
11e — Du Var à l'Yonne; Algérie; Colonies.

Cette première journée a permis de classer les élections contre lesquelles aucune protestation n'est formulée.

Demain mardi, jusqu'à 4 heures, les bureaux continueront l'examen commencé. De telle sorte que, lorsque s'ouvrira la séance publique, les députés pourront statuer sans interruption sur un grand nombre d'élections.

—o—

Et le nouveau ministère? me direz-vous. En attendant le retour de M. Loubet, on continue à se livrer au petit jeu des combinaisons. C'est toujours M. Combes qui tient la corde dans cette course aux portefeuilles.

D'aucuns mettent en avant le nom de M. Brisson. Mais leur voix ne trouve pas l'écho.

A. Janne.

SUPPRESSION DE TRAITEMENT

Bien que M. Souplet, maire, se soit opposé à pareille mesure, les sectaires qui administrent la commune de Cuise-la-Motte (Oise) viennent, par 7 voix contre 4, de supprimer le traitement du curé, M. l'abbé Cavé, entendant ainsi venger l'échec du député blackboulé Noël.

CORRUPTION ÉLECTORALE

Le rapport du jury chargé de faire une enquête sur les faits de corruption municipale à Saint-Louis (Sénégal) déclare qu'en aucun lieu du monde et à aucune époque de l'histoire on n'a assisté à une aussi grande corruption officielle.

M. LOUBET A MONTÉLIMAR

Le président de la République est parti ce matin lundi, à 6 h. 1/2, en voiture pour Marjanne : il rend visite à sa mère.

Après être resté quelques heures auprès de sa mère, M. Loubet est revenu à Montélimar.

A 3 heures, toutes les Sociétés musicales venues à Montélimar pour prendre part au concours défilent devant la demeure du président.

ENCORE UN BANQUET POLITIQUE

Hier soir, les radicaux banquetaient. C'était, paraît-il, la Société républicaine des conférences populaires qui les invitait.

Il y a eu des discours. M. Berteaux, le député socialiste millionnaire, a dit que M. Waldeck-Rousseau serait bien gentil s'il voulait rester à la place Beauvau. Il a dit encore que l'élection de M. Bourgeois était un triomphe pour la République. Il a parlé d'œuvre de vérité, de justice et de progrès.

M. Baudin, ministre encore pour quarante-huit heures, a bu au progrès et à la justice indéfinie!!

M. Pelletan est content et ne l'est pas. Ah! si on l'avait écouté, on en aurait fait de la bonne besogne!

Et puis, il y a ces potins de MM. Sembat, Couyba, Veber, etc.

Et enfin, M. Doumer s'est félicité de l'élection de son ami, M. Bourgeois.

LA REPRISE DE L'AFFAIRE

Le banquet de Saint-Mandé
Une lettre de Dreyfus

Il n'y a pas à s'y tromper. C'est bien la reprise de l'affaire Dreyfus qui a commencé hier au banquet de Saint-Mandé.

La Ligue des Droits de l'homme avait pris pour prétexte de ce banquet le triomphe aux élections de trois membres de son Comité central, MM. Buisson, Guieysse et de Pressensé.

M. Trarieux n'a pas tardé à donner à cette réunion son véritable but et son vrai caractère en lisant un télégramme que lui faisait tenir Alfred Dreyfus.

Le voici :

Cher Monsieur,

Je lis à l'instant dans l'*Aurore* l'admirable et courageux vœu que la Ligue a émis sur votre proposition.

Je suis si profondément ému que je ne puis que vous envoyer l'expression de ma reconnaissance et vous remercier du plus profond de mon cœur en mon nom, au nom de ma femme et de mes enfants.

Votre dévoué.

Alfred Dreyfus.

Or, le vœu dont il est question dans ce télégramme avait été formulé la veille dans une réunion plénière de la Ligue tenue au Grand-Orient. En voici le passage principal :

L'assemblée générale donne son approbation sans réserve aux protestations que le président de la Ligue, M. Trarieux, a'a cessé de faire entendre toutes les fois que des hésitations se sont produites sur la question de savoir si la Ligue devait toujours rester le défenseur vigilant et dévoué de la vérité et de la justice dans la cause du capitaine Dreyfus.

Ces deux documents ne laissent place à aucune hésitation sur les intentions formelles et précises des ligueurs de recommencer dans ce pays l'agitation de ces dernières années.

M. Trarieux a eu soin, d'ailleurs, de faire le dénombrement des troupes qu'il compte engager. Il a déclaré que la Ligue comptait cinquante-deux députés adhérents, et il a dit à ces députés ce qu'il attendait d'eux.

M. Guieysse, après M. Trarieux, a fait une déclaration de guerre :

L'apaisement, a-t-il dit, vous avez vu, vous voyez chaque jour ce qu'il produit. C'est la lutte qu'il faut accepter, la lutte sans un jour de repos; telle est pour notre société la question vitale.

De son côté, M. Buisson s'est écrié :

L'affaire Dreyfus est-elle finie? Non! Et je ne suis pas de ceux qui sont prêts à l'empêcher de renaître.

M. de Pressensé a exprimé le désir que la Chambre eût une fenêtre ouverte sur la place publique, et M. Delpech a prononcé le mot de la fin en déclarant que s'il était appelé à constituer le prochain ministère, il confierait les sceaux au président de la Ligue des Droits de l'homme, à M. Trarieux.

Telle est l'audace de ces chambardeurs qu'ils croient pouvoir impunément afficher à nouveau leurs intentions de guerre à outrance parce qu'ils ont cinquante-deux députés prêts à seconder leurs criminels projets.

Voici, d'autre part, les principaux chambardeurs qui entouraient hier M. Trarieux à Saint-Mandé :

M. Mathias Morhardt, Mme L. Trarieux et Mme Gabriel Trarieux, MM. Paul Reclus, Brisson, Havet, Anatole France, Dr Foché, Jean Psichari, Chaumié, G. Hervé, Delpech, E. Vaughan, E. Prevost, Seignobos, Gabriel Séailles, Rana, Ratier, Cazauvieilh, Berthet, Godet, Doumergue, Charles Longuet, Blanc Levraud, J.-L. Breton, Dr Mesnier, Bagnol, Collin, Boissy d'Anglas, Alexandre Lefèvre, Mas, Dercux, Lebasseur, V. Pastre, M. Saxe, E. Dumay, Simyan, Lafferre, Bouhey-Allex, Euzière, Dr Tabary, colonel Cordier, etc.

S'étaient fait excuser : MM. E. Bourgeois, Rousseau, Lepicque, Clovis Hugues, H. Chambige, Paschal-Grousset, Resmans.

En outre s'étaient excusés par lettre M. Alfred Dreyfus, Emile Zola, G. Picquart, G. Clémenceau, E. Combes, Labori.

Les troupes que l'on croyait dispersées se sont, comme on le voit, reformées pour livrer un nouvel assaut à notre malheureux pays.

AFFAIRE HUMBERT

M. Bulot ne peut pas démissionner. Il « mangera plutôt le morceau » — Un ambassadeur auprès des Humbert : M. Peschard de l'« Etoile Polaire » — Le prix d'une place non obtenue. Encore M. Jacquin! — Muller!

M. Bulot, compromis par Mme Vve Humbert, veut à son tour compromettre ceux qui fréquentaient avec lui l'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée.

On avait fait courir le bruit de la démission du procureur général; M. Bulot a répondu au rédacteur des *Débats* qui l'interviewait, en protestant et en menaçant :

Ce bruit de démission, a-t-il dit, que certains journaux ont mis en circulation, ne m'étonne pas outre mesure : c'est la continuation d'une campagne commencée contre moi en même temps que l'affaire Humbert.

Eh bien! non. Il n'a jamais été question de démission. Pourquoi démissionnerais-je? Je l'ai déjà dit et je le répète, je ne connais pas la famille Humbert, je ne suis jamais allé chez aucun de ses membres; aucun n'a été reçu chez moi. J'ajoute que j'aurais parfaitement pu connaître les Humbert, c'est même un hasard que je ne les aie pas fréquentés, car pas mal de magistrats, sympathiques à certains journaux qui m'attaquent, ont fréquenté chez eux et ont même été admis sur le pied d'une intime cordialité.

Qu'est-ce à dire? Doit-on en conclure que ces personnes sont complices de cette colossale escroquerie?

Pour moi, je ne dois qu'à mon caractère, ami de la tranquillité, détestant le monde, de n'avoir pas connu les Humbert, et j'en suis très heureux aujourd'hui. Si ces relations avaient vraiment existé, peut-être, en effet, aurais-je donné une autre direction à ma carrière; mais je suis bien tranquille sur ce point comme sur bien d'autres.

On m'a fait un crime d'avoir été lié avec M. Jacquin. C'est vrai; mais j'affirme que ces relations n'ont jamais eu le caractère d'intimité qu'on leur prête. A tel point que j'ignorais moi-même, jusqu'à ces temps derniers, l'adresse du conseiller d'Etat. Nous n'avons jamais été l'un chez l'autre. De ce côté-là, j'en suis encore très heureux.

Et maintenant, autre chose :

Dans les 80 dossiers relatifs à l'affaire Humbert, on ne trouvera pas une carte de moi, mais on en trouvera d'autres, non seulement de « républicains du gouvernement », mais de bien d'autres personnalités politiques. Qu'on y prenne garde! toutes les lettres n'ont pas été brûlées, loin de là, et ceux qui ont l'air de triompher aujourd'hui pourraient bien demain baisser la tête.

Vous pouvez dire que nous rechercherons toutes les responsabilités, quelles qu'elles soient; nous ferons tout ce qu'il est humainement possible pour arrêter les Humbert. Pour ma part, j'ai pris toutes les mesures nécessaires à cet effet. Il faut, m'entendez-vous, il faut que la lumière se fasse et que le doute qui plane aujourd'hui sur des personnalités disparaisse ou s'affirme. Nous irons jusqu'au bout.

J'ajoute ceci : Quand les Humbert seront arrêtés, ma conviction profonde est qu'il n'y aura plus d'affaire Humbert, mais seulement une affaire d'escroquerie plus considérable qu'une autre; mais la bonne foi de certaines personnes qu'on y croit mêlées éclatera victorieusement. Ni les Humbert, ni leurs dupes ne sont intéressants.

Je fais mes réserves au sujet de la *Rente viagère*. A ce sujet, laissez-moi vous dire que nous travaillons sérieusement à réparer ce désastre. On s'apercevra bientôt que, si nous ne faisons pas de chantage, par contre nous faisons de bonne besogne.

Et le magistrat répète, tandis que nous prenons congé :

Je suis bien tranquille; je ne donnerai pas ma démission et ne crains point la révocation. Avec un autre ministère peut-être!... Mais c'est fort douteux.

M. Bulot est, on le voit, peu tranquille, bien qu'il affirme le contraire.

Il craint une révocation et, en habile homme, il prend l'offensive; il menace les « républicains du gouvernement » et d'autres personnalités politiques. C'est de bonne guerre!

Mais où M. Bulot paraît se moquer du public, c'est quand il déclare qu'il a pris toutes les mesures nécessaires pour faire arrêter les Humbert.

Pour opérer cette arrestation il suffisait de faire « filer » les enfants de l'ancien garde des sceaux aussitôt que l'ordonnance prescrivant l'ouverture du coffre-fort a été rendue.

Ce jour-là, sans doute, les agents de M. Bulot étaient sur les traces de quelques religieux. Il y a déjà beaux jours, en effet, que la police ne sert plus à arrêter les malfaiteurs.

EN AMBASSADEUR!

Les temps sont changés. Au lieu du gendarme on envoie auprès des voleurs de marque un ambassadeur.

Ce fut M. Dupas qui fut chargé de cette mission auprès d'Arton; c'est M. Peschard, commissaire de police du quartier Gaillon, membre de la Loge l'*Etoile Polaire*, qui a été envoyé en négociateur auprès des Humbert.

C'est en sa double qualité de franc-maçon et d'homme mondain fréquentant en artiste et en collectionneur les salons de l'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée, que M. Peschard a été investi de cette délicate mission.

On signale sa présence en Grèce où il est allé — non pour arrêter ses amis d'hier — l'extradition n'existe pas en Grèce, mais pour parlementer avec eux.

La préfecture de police a démenti l'envoi à Athènes du commissaire de police du quartier Gaillon.

M. Peschard serait, d'après elle, en congé. Or, ce commissaire a pris son congé en mars dernier, et, ces jours derniers encore, il envoyait d'Athènes un télégramme à une personne attachée à son bureau, pour la féliciter à l'occasion de son mariage.

Un grand nombre d'autres lettres datées d'Athènes et signées Peschard sont arrivées à la préfecture de police et au commissariat Gaillon.

LE SCEAU DES CRAWFORD

Le sceau des Crawford est entre les mains de M. le juge d'instruction Leydet. Cet objet a été remis au magistrat par Me Tézenas, avocat de Me Parmentier.

Ce cachet en argent massif, à côtes, long de 0m,08, porte gravé sur une platine de la dimension d'une pièce de 1 centime, un tortil de baronnet anglais avec une chimère issant.

Une chimère! N'est-ce pas délicieux? Tout un symbole dans ce sceau!

UN PRÊT DE 1 800 000 FRANCS

Un ancien magistrat de Dunkerque, M. Tabary, qui était en fonction sous l'Empire, mais avait dû, à la suite de certaines circonstances, donner sa démission, tenait à être réintégré dans la magistrature. On lui indiqua, comme pouvant lui être utile dans son projet M. Jacquin. Celui-ci, alors directeur du personnel à la Justice, reçut fort bien le visiteur et lui promit son appui. Il poussa même l'obligeance jusqu'à s'occuper des intérêts financiers de l'ancien magistrat. Il lui signala un placement excellent, qui n'était autre qu'une avance sur la succession Crawford.

Le visiteur ne conçut aucune défiance, en tout cas n'en manifesta aucune, et prêta à Mme Humbert 1800 000 francs. Inutile de dire que le prêt n'a jamais été remboursé; mais, ce qui est plus cruel, le prêteur attend encore sa réintégration dans la magistrature.

C'est sans doute sur ces faits, très authentiques, que M. Leydet a dû demander des explications à M. Jacquin.

L'ex-conseiller d'Etat a quitté samedi le cabinet du juge d'instruction en faisant claquer les portes.

A ATHÈNES

Une dépêche d'Athènes signale l'arrivée à Patras du *Cherbourg* venant de Liverpool. Des recherches minutieuses opérées par la police n'auraient donné aucun résultat.

Une autre dépêche envoyée au Parquet a signalé, au contraire, la présence à Athènes des Humbert.

LES NOTAIRES ET LA « RENTE VIAGÈRE »

Il paraît dès à présent certain que la Chambre des notaires de Paris, selon les traditions et même les statuts de cette très honorable corporation, prendra à sa charge le passif reconnu de la *Rente viagère*, dans le cas où la culpabilité de Me Lanquest serait établie.

Ce passif, évalué à environ 6 millions, serait prélevé sur la caisse de réserve de la Chambre de notaires, ou réparti entre tous les notaires de Paris, ce qui élèverait la quote-part de chacun à une quarantaine de mille francs.

LE SUICIDE DES PETITES-DALLES

On continue à s'occuper du Muller qui s'est jeté du haut d'une falaise des Petites-Dalles.

Ce Muller était agent d'affaires, 21, rue Lafayette.

Était-ce celui dont le nom a été mêlé à l'affaire Humbert comme secrétaire de Crawford?

Mystère!

Au domicile particulier de M. Muller, 90, boulevard Flandrin, on affirme que celui-ci avait disparu depuis le 8 mai, veille de l'ouverture du coffre-fort de Mme Humbert.

N'est-ce qu'une coïncidence?

LA RUINE DE L'UNION GÉNÉRALE

(De notre correspondant de Berlin)

Berlin, 1er juin.

L'affaire Humbert rappelle l'attention sur le désastre de l'Union générale, et nous voyons dans quelques-uns de nos journaux d'intéressants exposés du jeu des causes secondes de ce grand drame politique et financier.

Nous disons *causes secondes* parce que nos compatriotes, habitués à ne rien voir en dehors de Paris, persistent à ne chercher que des causes locales dans les événements d'une époque d'internationalisme où Paris, qui fut sous d'autres régimes le centre du monde, n'est souvent que le champ d'action de cosmopolites exécutant chez nous les ordres de l'étranger, en vertu de plans concertés à Londres ou à Berlin.

Il est possible que l'Union générale ait eu contre elle un Syndicat de *baissiers*, mais la vérité est que ces baissiers étaient des facteurs secondaires cherchant des bénéfices dans la grande opération combinée par Bismarck et par les Rothschild. Bismarck était effrayé de l'influence que M. Bontoux, ce véritable grand Français, avait acquise à la France en Autriche-Hongrie, et il résolut de briser Bontoux avec l'aide des Rothschild, servis par le gouvernement d'alors et par ses organes.

Nous trouvons à ce sujet d'intéressantes observations dans un ouvrage fort curieux qui n'a certainement pas eu 300 lecteurs et qui ne paraît pas du reste avoir été écrit pour le public. C'est moins un livre composé par un écrivain qu'un recueil d'exposés et d'enquêtes rédigés par un éclaireur de grand mérite pour la gouverne du ministère des Affaires étrangères ou du commerce.

Donc, M. Paul Dehn, dans *Deutschland nach Osten* (l'Allemagne vers l'Est), explore la situation de l'Autriche-Hongrie et fait le relevé des divers éléments soit hostiles, soit favorables à l'Allemagne. Il examine et signale à ceux pour qui il écrit quelles entreprises ont chance de leur assurer l'influence et les profits par qui ils seront aidés, par qui ils seront combattus.

« Il ne faut pas, dit-il, considérer comme de peu d'importance l'influence que les Français ont conquise en Autriche-Hongrie par leurs grandes entreprises et par la capitalisation de chemins de fer, de banques, de sociétés industrielles et de Compagnies d'assurance. M. Bontoux s'assurait-il pas, à Paris, qu'en qualité de directeur du chemin de fer du Sud-Autrichien, il avait toujours eu en vue les intérêts français?

» Je reconnais que les directeurs actuels de la ligne du Sud (M. Bontoux était déjà tombé) et de réseau austro-hongrois ne suivent pas sa politique et nous accordent pour nos transports le traitement des plus favorisés; mais pourtant, par le seul fait que ces grandes entreprises sont aux mains de capitalistes français, il existe une influence française qui se manifeste dès que ces Compagnies s'associent avec des entreprises françaises apparentées; et c'est ce que M. Bontoux se proposait de faire sur la plus vaste échelle. La fourniture des canons Bauge à la Serbie a montré assez clairement comment la *Laenderbank* de Vienne, création de cet homme, s'entendait avec le *Comptoir d'escompte* de Paris pour combattre l'Allemagne jusque dans les Balkans. »

Voilà la vérité. Bontoux inquiétait Bismarck plus qu'une armée de 300 000 hommes. Que n'a-t-on pas dit de l'œuvre grandiose de Cecil Rhodes, le *Napoleon du Cap!* Bontoux nous gagnait, sans tirer un coup de fusil, l'Autriche-Hongrie et les Balkans et l'Orient; il marchait à pas de géants vers la réalisation, non pas de ce rêve, mais de ce plan savamment conçu. C'est Bismarck qui l'a brisé aux applaudissements de Français ravis de cette défaite du cléricalisme.

Cecil Rhodes avait derrière lui un gouvernement d'Anglais appuyant cet Anglais qui travaillait pour l'Angleterre. Le grand Bontoux eût derrière lui un gouvernement qui ne faisait que payer sa dette à Bismarck en trahissant l'œuvre française de ce Français, car si ce gouvernement existait, il existait par Bismarck. Le comte Arnim s'est expliqué là-dessus avec une clarté qui ne laisse rien à désirer.

Ambassadeur à Paris, il ne voulait pas obéir à Bismarck qui lui ordonnait de travailler au triomphe des partis de gauche. « Bismarck m'a frappé, écrivit-il après sa disgrâce et son procès, parce que je refusais d'accélérer l'arrivée de Gambetta au pouvoir. » Avec un autre personnel politique et judiciaire, Bismarck et Rothschild n'auraient pas tué Bontoux, l'Union générale et l'influence française dans l'Est de l'Europe.

Toute question, tout événement touchant à la vie même de la France a son point de départ hors de la France. Méconnaître cette vérité fondamentale, c'est se condamner à se promener en aveugle dans la mêlée et à recevoir des coups sans savoir d'où ils viennent. Devrait-il être besoin de le dire après l'affaire Dreyfus?

L'EXPULSION DES SŒURS

A Reims

Les sectaires de l'Hôtel de Ville de Reims et de la Commission des hospices se réjouissent. Ils ont terminé leur œuvre malfaisante : la laïcisation de l'hôpital général.

Ils craignaient des manifestations. Et, tant ils sont braves, qu'ils n'osaient se montrer et qu'ils faisaient pressentir les religieuses pour qu'elles voulussent bien partir en cachette. Mais la Supérieure fit savoir qu'elle et ses religieuses ne sortiraient pas par une porte dérobée. Les tristes expulseurs durent se résigner.

Il avait été décidé que les Sœurs quitteraient l'hôpital samedi après midi; mais le matin les exécuteurs des basses œuvres de la municipalité se présentaient et enjoignaient aux religieuses de partir, sous menace d'expulsion par la force. Et les pauvres malades, les infirmes pleuraient, embrassaient les Sœurs. Et les religieuses partent. Le public, massé dans la rue, leur fait une belle ovation. Les nobles victimes de la tyrannie jacobine passent et s'en vont. Elles sont 23. On les salue respectueusement.

L'après-midi la foule est venue nombreuse. Mais le forfait avait été accompli.

La Supérieure a adressé cette belle lettre aux sectaires :

A M. le maire et à MM. les membres du Conseil municipal et de la Commission administrative des hospices de Reims.

Messieurs,

A l'heure où cette lettre vous parviendra, mes Sœurs et moi nous aurons quitté l'hôpital général.

Notre communauté, née avec lui, n'ayant d'autre nom que le sien, et destinée exclusivement à assurer ses divers services, sera dispersée.

Depuis deux cent cinquante ans, sans autre asile que l'hôpital, sans aucun bien propre, n'ayant d'autre ressource que 90 francs par an alloués pour toutes causes à chacune de nos Sœurs, notre communauté, recrutée en grande partie dans les familles les plus modestes de la région, s'est vouée au service des enfants abandonnés de la cité et de ses vieillards.

La grande Révolution, peu suspecte de faveur pour les Ordres religieux, l'avait respectée.

Répondait-elle encore au but de sa fondation?

L'attachement de nos enfants, le respect affectueux de nos vieillards, l'estime de nos concitoyens semblaient nous le prouver. Longtemps aussi les égards de l'administration nous avaient témoigné qu'elle appréciait la régularité, l'ordre et l'économie de nos services. Il m'est bien permis de dire que vous-mêmes n'avez pas de reproches à nous adresser puisque vous nous avez demandé de continuer notre tâche..... mais en cessant d'être religieuses.

C'est donc exclusivement parce que nous sommes des religieuses, et non parce que nous aurions été insuffisantes à notre tâche, que vous nous donnez congé : c'est pour laïciser l'hôpital général.

Il était de mon devoir de Supérieure de la communauté qui disparaît de le constater.

Il a été publié que notre départ était imputable à notre refus, sans motif, de la déclaration prescrite par la loi sur les associations dans le délai imparti. Je tiens, sur ce point aussi, à bien fixer la réalité des faits.

Lors à l'administration hospitalière par des rapports plus que deux fois séculaires, n'étant en somme que des religieuses servantes des pauvres, attachées à l'hôpital général, nous avions pensé que cet emploi rétribué dans un service public impliquait tout au moins implicitement l'autorisation des pouvoirs publics, au profit de notre communauté. Le jour où notre erreur nous fut signalée, nous présentâmes notre demande d'autorisation.

J'ai le droit d'affirmer que sans l'initiative de M. le maire de Reims, les délibérations du Conseil municipal et les résolutions de la Commission administrative, le gouvernement, auprès duquel nous avons trouvé une bienveillance éclairée, lui eût fait bon accueil.

Un seul mot d'appui eût réparé une erreur aussi excusable qu'involontaire. Ce mot, vous ne l'avez pas dit.

Donc, notre renvoi vous est imputable. D'ailleurs, vous ne déclinez pas cette responsabilité. C'est par votre volonté que nous quittons, et à l'heure choisie par vous. Tant qu'il vous a plu d'employer nos services, soit pour avoir le temps d'organiser, soit même pour initier nos remplaçantes à leurs fonctions, nous sommes restées à notre poste.

Nous ne l'abandonnons pas sans regret, mais nous saurons taire nos peines.

Nous inclinant devant la décision prise par l'administration hospitalière, décision aujourd'hui exécutée, nous tenons, au moment de notre dispersion, à lui déclarer, comme à nos concitoyens, que le jour où l'administration nous demandera de reprendre notre service auprès des enfants et des vieillards, elle nous retrouvera, nous ou les survivantes d'entre nous, prêtes à le faire, avec l'idée de Dieu et avec le même dévouement.

DEMISSION DE MAIRE

M. Collinet, sénateur de l'Yonne, maire de Coulanges-sur-Yonne, a adressé au préfet sa démission de maire de cette ville.

ANGLAIS ET BOERS

LA PAIX ANGLO-BOER

Le message du roi Edouard

Edouard VII adresse à son peuple le message suivant :

Le roi a reçu la nouvelle bienvenue de la cessation des hostilités dans le Sud de l'Afrique avec une infinie satisfaction, et a confiance que la paix pourra être rapidement suivie du rétablissement de la prospérité dans ses nouveaux Etats, et que les sentiments nécessairement engendrés par la guerre feront place à la sincère coopération de tous les sujets sud-africains de Sa Majesté pour favoriser le bien-être de leur commun pays.

L'enthousiasme à Londres

Londres, 1er juin. — Aussitôt que fut communiquée au lord-maire la nouvelle officielle de la capitulation des Boers, le lord-maire fit afficher à la façade de Mansion House un grand placard blanc portant les mots : « La paix est proclamée. » En un clin d'œil, la foule, venue on ne sait d'où, se groupa devant l'édifice, et le lord-maire lui adressa la parole. Des hourras éclatèrent. Déjà la nouvelle avait parcouru toute la ville avec la rapidité de l'éclair; elle a provoqué un immense enthousiasme.

Les rues de la Cité, qui étaient tristes et désertes comme elles le sont d'ordinaire tous les dimanches en Angleterre, s'animèrent tout à coup, et, quoique tous les magasins fussent fermés, on commençait déjà à entendre les sons discordants des petites trompettes d'un sou, qui ont fait tant de bruit lors de la journée de Mafeking.

Quelques jeunes gens entonnaient le *Rule Britannia*. Déjà se montraient les petits drapeaux.

Un cortège d'au moins 8 000 personnes a circulé hier soir dans le Strand. Les manifestations ont rappelé un peu les scènes de la soirée où fut connue la nouvelle de la délivrance de Mafeking, mais avec moins de brutalité.

Les journaux de ce matin

Aucun journal ne publie les conditions de la paix avec les Boers. Ils reproduisent cependant un communiqué officieux disant que le gouvernement espère recevoir les documents concernant l'Afrique du Sud assez à temps pour faire aujourd'hui, à la Chambre, une déclaration précise.

Cette déclaration sera marquée par une solennité telle que la génération actuelle n'en a pas encore vu.

Un Conseil de Cabinet aura lieu ce matin à 11 h. 30.

Les journaux signalent que la nouvelle de la paix a été annoncée au roi par M. Balfour, à minuit, samedi soir. Le souverain avait été informé la veille que la paix était presque certaine.

Plusieurs journaux laissent entendre que le roi a, pendant la dernière période des négociations, exercé une certaine pression en faveur de la paix.

Hier soir, une foule énorme a stationné devant le palais de Buckingham et a manifesté ses sentiments en chantant l'hymne national.

Quelques commentaires

Le *Daily Express* dit : « Nous accueillons la paix avec une joie qui n'est pas un chant de victoire à l'égard d'un ennemi brave, mais vaincu. Notre tâche, maintenant, est de rendre possible que les Anglais et les Boers puissent vivre côte à côte dans l'Afrique du Sud. »

Le *Daily News* dit : « Si nous ne pouvons pas gagner le respect de ce petit peuple, nous n'obtiendrons par notre victoire que des ennuis et des difficultés.

Il n'est pas un Anglais qui n'ait pas été forcé d'admirer le courage de nos adversaires. On peut vaincre un tel peuple, mais on ne peut pas en faire des esclaves.

Nous aurons de la dignité dans notre victoire, si nous nous rappelons les sacrifices énormes qu'ils ont faits, même dans la personne de leurs femmes et de leurs enfants.

Une tâche plus difficile que la guerre reste devant nous. Lorsque les 40 000 prisonniers seront rapatriés et se trouveront devant leurs fermes détruites et les tombes de leurs enfants, il sera bien difficile de leur persuader que tout est pour le mieux, et notre tâche ne sera pas facile. »

Le *Morning Leader* dit : « La France en 1871 et l'Italie auparavant ont fait preuve de grandes vertus civiques, mais jamais dans l'histoire aucun peuple n'a fait preuve d'un tel héroïsme. »

Conclusion

Nous l'empruntons à un journal français, le *Journal*. Elle nous paraît absolument exacte :

La guerre sud-africaine a réservé tant de surprises, causé tant de désillusions! La véritable impression sera une impression de soulagement. Le long cauchemar qui, durant trente mois, a pesé sur toutes les âmes anglaises est enfin dissipé. Cette guerre entreprise comme une simple promenade militaire, devant durer trois mois au plus, et qui a coûté à l'empire britannique *soixante mille hommes* et plus de *cinq milliards*, qui a ensanglanté, pendant trente mois, un territoire grand comme le quart de l'Europe, cette guerre est enfin terminée. Le résultat n'est, certes, pas adéquat à l'effort.

Et plus tard, bientôt peut-être, quand le peuple anglais songera aux sacrifices qu'on lui a demandés pour obliger un petit peuple de 300 000 âmes à passer sous le joug britannique, il condamnera les hommes qui l'ont précipité dans cette aventure.

Aujourd'hui, il est tout à l'ivresse du succès. C'est seulement avec le recul du temps qu'il pourra apprécier l'importance d'un événement qui n'est qu'un point de départ.

LES FÊTES DE ROCHAMBEAU

New-York, 1er juin. — Les Français sont allés, samedi, à Cambridge, voir l'orme fameux sous lequel se trouvait Washington quand il prit le commandement de l'armée américaine.

Le général Brugère suspendit un bouquet de roses à l'une des branches de l'orme et dit : « C'est en vérité ici qu'est né l'indépendance américaine. »

Au dîner de samedi soir, le maire de Boston a souhaité la bienvenue à la délégation. Des toasts ont été portés à M. Roosevelt, à la République française et à la nation américaine.

L'amiral Fournier a déclaré que l'accueil fait par Boston à la délégation française dépassait tous les autres.

Avant de se rembarquer pour la France, les Français ont offert dimanche à bord du *Gaulois* un banquet au gouverneur, au maire et au représentant du président Roosevelt.

Washington, 1er juin. — Le président Roosevelt a répondu au message de remerciements du général Brugère :

Recevez mes remerciements les plus cordiaux pour votre message courtois. Ça été un véritable plaisir pour notre peuple, non seulement de recevoir, en une occasion comme celle-ci, une ambassade d'une grande République sœur, mais surtout de recevoir une ambassade composée d'hommes tels que ceux que M. Loubet a envoyés ici. Votre visite a eu plus d'un bon résultat et, au nom du peuple américain, je désire à nouveau vous exprimer combien notre accueil a été sincère. Je souhaite toutes sortes de bonheurs pour le présent et l'avenir à vous et à la nation que vous représentez.

EN CHINE

La rébellion

On écrit de Lao-Kay à l'*Indépendance Tonkinoise*, arrivée par l'*Indus* :

Les événements du Quang-Si ont eu leur répercussion ici, et il est question en haut lieu de la rébellion.

Le bruit court que plusieurs villages environnants auraient été détruits. En tous cas, une grande animation, de l'agitation même, règne parmi les Chinois du Yunnan; des mesures de précautions ont été prises, et cela nous fait penser que, malgré leurs hurlements nocturnes, les Chinois nous laisseront en paix.

Le nouveau blockhaus construit à la tête du pont métallique du Nam-Tin est occupé par la légion étrangère. Un sous-officier est à la tête de ce poste qui commande le pont. Jusqu'à présent rien de grave.

Des mesures sérieuses sont prises du côté de notre frontière pour empêcher toute infiltration au Tonkin.

On aurait également fait appel à la bonne volonté des paysans Thos de la région de Lang-Son et Cao-Bang, pour combattre contre les pirates chinois, leurs ennemis. Un enrôlement de 100 volontaires aurait été ainsi fait.

ROME

Notre-Dame de Lourdes dans les jardins du Vatican

Notre correspondant particulier de Rome télégraphiait hier dimanche 1er juin :

Rome, 1er juin, 1 h. 10 soir. — Le Saint-Père est descendu ce matin dans les jardins du Vatican, pour l'inauguration et la bénédiction d'une grotte de Lourdes élevée dans ses jardins et reproduisant exactement celle des roches Massabielle.

En face de la grotte, on avait élevé le trône du Saint-Père, au-dessus duquel un velum s'étendait allant jusqu'à la grotte. A droite du Pape, étaient S. Em. le cardinal Mathieu et S. Em. le cardinal Vives, puis Mgr Shœpfer, évêque de Tarbes; à gauche étaient M. Nisard, ambassadeur de France, et le personnel de l'ambassade près le Saint-Siège.

C'est vers 11 heures qu'est arrivé le carrosse du Saint-Père précédé et suivi de gardes nobles à cheval.

Le Séminaire français fait entendre le chant : *Tu es Petrus*, puis les Litanies de la Sainte Vierge.